

# Master Droit de l'Entreprise et des Patrimoines Professionnels

Présentation du référentiel de  
formation

*Document mis à jour le 12 mars 2021*

## CARACTERISTIQUES DE LA FORMATION

---

### **Cadre général de la formation :**

Il a été établi un partenariat entre l'Université de Limoges et la Chambre de Commerce et d'Industrie de Limoges et de la Haute-Vienne, en vue de développer la formation en alternance. Les deux entités ont décidé d'unir leurs efforts pédagogiques afin de faire bénéficier les étudiants, de la possibilité de suivre un cursus en alternance au sein de la Faculté de Droit et des Sciences Economiques (FDSE) et de l'Ecole Supérieure Commerce et Services (ESCS). Les étudiants en alternance. Le Master Droit de l'Entreprise et des Patrimoines professionnels – DEPP- en alternance est un diplôme national d'enseignement supérieur français Bac+5 – Niveau 7.

### **Description de la formation, contenu, connaissances et compétences et métiers visés :**

**Le Master 1 Droit de l'entreprise et des patrimoines professionnels** répond aux besoins de formation de juristes connaissant le droit des affaires et l'environnement juridique des entreprises. Il a pour objectif principal :

- de spécialiser les étudiants dans les matières juridiques qui leur permettront de conseiller les chefs d'entreprises, les syndicats, et les partenaires économiques et sociaux, publics ou privés. Cette formation envisage tant le droit interne que le droit communautaire.
- de développer les capacités juridiques nécessaires dans le secteur des affaires (création d'entreprise, choix de la forme juridique de l'entreprise, maîtrise des enjeux fiscaux et sociaux, connaissance des partenariats possibles et de leurs subtilités juridiques).

**Le Master 1 DEPP**, comporte, répartis sur deux semestres, tous les enseignements fondamentaux nécessaires aux juristes spécialisés en droit de l'entreprise ainsi que diverses options.

Aux enseignements spécialisés (droit des sociétés, droit fiscal des affaires, TVA, droit des affaires de l'Union Européenne, droit des successions et des régimes matrimoniaux...), s'ajoutent des enseignements complémentaires (droit des nouvelles technologies, droit bancaire, mais aussi l'acquisition de compétences en matière comptable et des enseignements optionnels). L'enseignement de l'anglais et des cours d'informatique complètent la formation.

**Le Master 2 Droit de l'entreprise et des patrimoines professionnels** a pour objectif de former des juristes répondant au besoin croissant des entreprises en professionnels formés en matière d'analyse et de traitement des aspects juridiques des négociations contractuelles ainsi que dans la prévention et la résolution des difficultés financières et des litiges

Outre l'approfondissement du droit de l'entreprise, **le Master 2 DEPP** met l'accent sur l'apprentissage de compétences transverses particulièrement appréciées des milieux professionnels comme la communication en entreprise, l'initiation à la gestion, le développement durable. Les étudiants sont également conviés à se perfectionner dans la recherche documentaire et jurisprudentielle française et internationale, ainsi que dans leur maîtrise de la langue anglaise.

### **Métiers cibles**

Le Master DEPP permet d'envisager des débouchés :

- dans les services juridiques des entreprises (juriste d'entreprise, responsable des ressources humaines ou de services contentieux)
- dans l'exercice des professions libérales du domaine juridique (avocat d'affaires, administrateur judiciaire, juriste en cabinet d'expertise-comptable, clerc au sein de cabinets libéraux...),
- dans des fonctions de responsabilité au sein des entreprises (juriste d'entreprise, cadre de la fonction ressources humaines...)
- dans des activités juridiques auprès des entreprises représente un débouché naturel de ce master (assureur, conseil en gestion de patrimoine, consultant, cadre de banque...).

Il permet également de se présenter aux concours de la fonction publique d'Etat ou territoriale.

### **Positionnement dans l'offre globale de formation et dans l'environnement régional :**

Ce Master en alternance sur les 2 années est unique dans la Région Nouvelle-Aquitaine et dans les régions avoisinantes.

L'ouverture à l'alternance du Master (M1 et M2) Droit de l'Entreprise et des Patrimoines Professionnels viendrait donc naturellement compléter l'offre de formation déjà présente sur notre territoire et plus largement sur la Nouvelle Aquitaine.

### **Modalités de contrôle des connaissances et compétences :**

L'évaluation des connaissances est soumise au régime général défini par l'Université et la Faculté de Droit et des Sciences Economiques ; deux sessions d'examens, compensation des notes à l'intérieur de chaque unité, semestre et année d'enseignement.

### **L'évaluation des compétences s'articule autour de trois modalités cumulatives :**

- Le régime des études et des examens se fonde sur une répartition entre **le contrôle continu, des épreuves orales et des d'épreuves écrites**. Peuvent ainsi être appréciées les compétences transversales, les compétences relationnelles et les aptitudes à l'expression orale.
- **Le mémoire professionnel et son évaluation** permettent d'apprécier la capacité de l'étudiant à approfondir un sujet professionnel en lien avec l'entreprise ou l'organisation d'accueil durant son alternance, à le soutenir devant un jury composé de professionnels, de chargés d'enseignement et d'universitaires.
- **L'évaluation professionnelle** qui se fera sur les périodes en entreprise permet d'apprécier les capacités de l'étudiant à s'intégrer au sein d'une organisation, à gérer des dossiers ou à participer à la gestion de dossiers complexes, à proposer des solutions professionnelles et argumentées, à bâtir en équipe une réflexion cohérente sur un sujet professionnel, à faire des propositions et à les exposer.

La formation se déroule en alternance dans le cadre d'un contrat d'apprentissage, d'un contrat de professionnalisation (jeune ou adulte), d'une Pro A ou d'un CPF avec la possibilité de suivre que certaines unités d'enseignement.

# **MASTER 1 DROIT DE L'ENTREPRISE ET DES PATRIMOINES PROFESSIONNELS**

**504 heures**

---

<b>BLOC A : DROIT ET GESTION DE L'ENTREPRISE</b>	<b>98H</b>
<b>BLOC B : COMPLEMENTAIRE</b>	<b>63H</b>
<b>BLOC C : COMMUNICATION</b>	<b>21H</b>
<b>BLOC D : DROIT DE L'ENTREPRISE</b>	<b>122H30</b>
<b>BLOC E : DROIT DU CHIFFRE</b>	<b>52H30</b>
<b>BLOC F : MODULES COMPLEMENTAIRES</b>	<b>42H</b>
<b>BLOC G : OUTILS</b>	<b>31H30</b>
<b>BLOC PROFESSIONNEL</b>	<b>73H30</b>

## DETAILS DES ENSEIGNEMENTS PAR BLOC DE COMPETENCES + GRILLE D'EVALUATION

MODULES DE FORMATION	NOMBRE DE CTS	VOLUME HORAIRE & VENTILATION		COMPETENCES ATTENDUES
		CM	TD	
<b>BLOC A (SEM1) – Droit et gestion de l'entreprise</b>	<b>15</b>	<b>98H</b>		
Droit des entreprises / Droit des sociétés	6,5	31H30	14H	- Maitrise l'environnement juridique, fiscal des entreprises ou des organisations au regard des acteurs économiques, des dirigeants et de la famille de ces derniers
Droit patrimonial de la famille (régimes matrimoniaux)	5	31H30		
Comptabilité	3,5	21H		
<b>BLOC B (SEM1) – Complémentaire</b>	<b>12</b>	<b>63H</b>		
Droit bancaire	4	21H		
TVA	4	14H	7H	
Procédures civiles	4	21H		
<b>BLOC C (SEM1) – Communication</b>	<b>3</b>	<b>21H</b>		
Anglais	3	21H		- Communique en langue anglaise
<b>BLOC D (SEM2) – Droit de l'entreprise</b>	<b>15</b>	<b>122H30</b>		
Traitement des difficultés des entreprises	5,5	31H30	14H	- Analyse et interprète les données comptables et financières de l'entreprise au regard du cadre légal national et européen
Droit des affaires de l'union européenne	5,5	31H30	14H	
Droit patrimonial de la famille (successions, libéralités)	4	31H30		
<b>BLOC E (SEM2) : Droit du chiffre</b>	<b>6</b>	<b>52H30</b>		
Droit comptable	2	21H		- Garantit le respect des règles applicables au traitement des difficultés de l'entreprise
Droit fiscal des affaires	4	21H	10H30	
<b>BLOC F (SEM2) : Complémentaire</b>	<b>6</b>	<b>42H</b>		
Protection sociale	3	21H		- Maitrise l'environnement juridique de l'entreprise dans le cadre des relations avec des partenaires issus du monde économique et/ou associatif. - Connait et applique si besoin l'arbitrage entre les parties
Droit de l'arbitrage	3	21H		
Droit des nouvelles technologies	3	21H		
Droit des associations	3	21H		

1 au choix

<b>BLOC G (SEM2) : Outils</b>	<b>3</b>	<b>31H30</b>	
Informatique	1		10H30
Anglais juridique	2		21H
- Utilise les outils de communication			
<b>BLOC PROFESSIONNEL</b>	<b>12</b>		
Dossier écrit /rapport de mission	8		
Evaluation tuteur	4		
- Elabore des dossiers, des rapports de mission			
<b>Modules complémentaires</b>		<b>73H30</b>	
Accueil (S1)			3H30
Suivi du rapport de mission / Conférences (S1 : 7H / S2 : 10H30)			17H30
Trophées consulaires (S2)			7H
Examens oraux (S1 : 7H / S2 : 14H)			21H
Examens écrits (S1 : 10H30 / S2 : 14H)			24H30
<b>TOTAUX</b>		<b>504H</b>	

# **MASTER 2 DROIT DE L'ENTREPRISE ET DES PATRIMOINES PROFESSIONNELS**

**448 heures**

---

<b>BLOC A : SAUVEGARDE DES STRUCTURES</b>	<b>21H</b>
<b>BLOC B : MAITRISE DES OUTILS COMPTABLES ET FINANCIERS</b>	<b>31H30</b>
<b>BLOC C : MAITRISE DE LA RELATION DE TRAVAIL</b>	<b>35H</b>
<b>BLOC D : TECHNIQUES JURIDIQUES APPLIQUEES A LA GESTION D'ENTREPRISE (1<sup>ER</sup> MODULE)</b>	<b>35H</b>
<b>BLOC E : APTITUDE A COMMUNIQUER</b>	<b>59H30</b>
<b>BLOC F : TECHNIQUES JURIDIQUES APPLIQUEES A LA GESTION D'ENTREPRISE (2<sup>EME</sup> MODULE)</b>	<b>66H30</b>
<b>BLOC PROFESSIONNEL</b>	<b>199H30</b>



MODULES DE FORMATION	NOMBRE DE CTS	VOLUME HORAIRE & VENTILATION		COMPETENCES ATTENDUES
		CM	TD	
<b>BLOC A (SEM3) – Sauvegarde des structures</b>	<b>5</b>	<b>21H</b>		
Droit approfondi de la prévention et du traitement des difficultés	5	21H		- Applique les techniques de sauvegarde des entreprises
<b>BLOC B (SEM3) – Maitrise des outils comptables et financiers (30 H)</b>	<b>6</b>	<b>31H30</b>		
Compréhension des documents comptables	4	21H		- Maitrise les outils comptables et financiers appliqués à la gestion de l'entreprise
Astuces de la création et de la reprise d'entreprise	2	10H30		
<b>BLOC C (SEM3) – Maitrise de la relation de travail</b>	<b>8</b>	<b>35H</b>		
Droit du travail	4	17H30		- Maitrise de la coordination et de la gestion de l'activité d'une équipe
Gestion des ressources humaines	4	17H30		
<b>BLOC D (SEM3) – Techniques juridiques appliquées à la gestion</b>	<b>7</b>	<b>35H</b>		
Droit fiscal des entreprises	4	21H		- Maitrise les techniques juridiques appliquées à la gestion de l'entreprise ou des organisations professionnelles
Droit de la matérialisation des échanges	3	14H		
<b>BLOC E (SEM4) – Aptitude à communiquer</b>	<b>10</b>	<b>59H30</b>		
Note de synthèse	3		14H	- Maitrise des outils de communication et communique y compris en anglais
Techniques de communication orale en entreprise	3		17H30	
Anglais des affaires	4		28H	
<b>BLOC F (SEM4) – Techniques juridiques appliquées à la gestion</b>	<b>12</b>	<b>66H30</b>		
Droit approfondi des groupements et des sociétés	6	31H30		- Maitrise les techniques juridiques appliquées à la gestion de l'entreprise ou des organisations professionnelles
Droit du développement durable appliqué aux entreprises	4	21H		
Elaboration des plans de redressement des entreprises en difficultés	2	14H		
<b>Bloc professionnel</b>	<b>12</b>			
<i>Ecrit Mémoire de recherche</i>				- Assure un travail de recherche, expose et analyse des données, rend compte des travaux réalisés, présente les résultats et répond aux questionnements qui lui sont soumis
<i>Oral Mémoire de recherche</i>				
<i>Evaluation tuteur</i>				
<b>Modules complémentaires</b>		<b>199H30</b>		
Accueil (S3)		3H30		

Mémoire de recherche / Séminaire managérial (S3 : 56H / S4 : 63H)	119H
Gestes premiers secours (S4)	7H
Trophées consulaires (S4)	7H
Préparation à la soutenance (S4)	14H
Soutenance (S4)	7H
Examens oraux (S3 : 14H)	14H
Examens écrits (S3 : 14H / S4 : 14H)	28H
<b>TOTAUX</b>	<b>448 H</b>